

Règlement Intérieur du Patient

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis au Centre de Jour l'Escale qui propose une prise en charge thérapeutique pluridisciplinaire et, comme dans tout établissement de santé, des règles de vie sont à respecter pour un bon déroulement de la vie en collectivité. **Le non-respect de ces règles pourra amener à la rupture de votre contrat de soins.**

L'assiduité. Si vous avez un contretemps vous devez prévenir de votre absence. Les absences répétées pénalisent la réalisation de votre projet de soins.

La ponctualité. Le respect des horaires est essentiel. En cas de retard vous ne pourrez pas rejoindre les ateliers en cours.

Un comportement adapté.

En venant, vous vous engagez dans un programme de soins pour la prise en charge des conduites addictives. Cela implique que vous participiez à nos activités en étant à distance de l'alcool ou de toutes autres drogues. Si votre comportement au sein de l'établissement n'est pas adapté, l'accès pourra vous en être refusé. L'introduction ou la détention de boissons alcoolisées et/ou de produits illicites sont strictement interdites dans l'établissement.

Le Centre de jour de l'Escale est un lieu d'écoute et d'échanges qui se font dans le respect de l'autre. Chacun doit s'engager dans une démarche bienveillante vis-à-vis des autres. Aucun comportement violent ne sera toléré.

Le prosélytisme religieux et politique sont interdits au sein de l'établissement.

Le respect des locaux et du matériel. Aucune dégradation volontaire ne sera tolérée.

Le règlement intérieur de l'établissement vous concerne, il est consultable à l'accueil de l'établissement.

Je soussigné(e), M. Mme,

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur lors de mon admission

Votre signature :
précédée de la mention

Rennes, le _____

« Lu et Approuvé »